

**Tableau-Décompte (tarifs 2020) à remplir et renvoyer au gérant avec votre règlement**  
**Séjour de (participants et période) :**

**Nota** : pour l'électricité et le gaz une formule forfait est proposée (Juillet-Août seulement). Elle n'est utile que dans le cas où vos frais sont répartis entre plusieurs personnes qui partagent la maison et dont les séjours ont une durée variable (cela permet de fixer la contribution de chacun sans se livrer à de savants calculs), ou si vous avez oublié de relever les compteurs. Elle repose sur une consommation normale en été, sans utilisation d'aucun appareil de chauffage. Dans tous les cas, les frais d'électricité et de gaz doivent correspondre aux consommations relevées aux compteurs. La consommation d'eau et le téléphone fixe (demander son activation) sont inclus dans les nuitées.

Consommation	Electricité	Gaz	Eau (incluse dans nuitées)
Compteur à l'arrivée			
Compteur au départ			

<b>Nuitées pleines</b> (< 1 an : gratuit)	... Adultes x 10 €	+
	... Enfants (de 1 à 10 ans) x 5 €	+
<b>Spécial famille</b> (au-delà de 30 nuits)	... Adultes x 5 €	+
Nuitées réduites :	... Enfants (de 1 à 10 ans) x 2,5 €	+
<b>Forfait</b> (groupe jusqu'à 10 pers)	... Semaines x 500 €	+
<b>Forfait</b> (groupe plus de 10 pers) (maximum 20 personnes)	... Semaines x 633 €	+
<b>Electricité</b> conso. réelle : (nombre de KW au compteur) ou forfait : <i>(au choix en été)</i> (seulement du 15/6 au 15/9 et sans usage de convecteur, soit 2,5 kw/j/p.)	... KW x 0,15 € <b>OU :</b> ... nb. total de nuitées x 0,4 €	+  +
<b>Pellets</b>	... Nb sacs de 15 kg x 5 € (poêle et réserve chargés, tout sac entamé est dû)	+
<b>Charbon</b>	gratuit	+
<b>Gaz Propane</b> (compteur cour) consommation réelle : (nombre de m3 au compteur) ou forfait : <i>(au choix en été)</i> (seulement du 15/6 au 15/9, soit 0,06 m3/j/pers.)	... m3 x 10 € <b>OU :</b> ... nb. total de nuitées x 0,6 €	+  +
<b>Gaz Butane</b> (bombonnes bleues, appoint intérieur)	... (tranches de 8 heures) x 6,6 €	+
<b>Bois</b> (SVP ne pas sous-estimer)	... Bûches de 1m x 0,9 € ... Bûches de 50cm x 0,5 € ... Bûches de 25cm x 0,5 €	+ + +
<b>Forfait Internet</b>	... personnes x semaines x 2 €	+
<b>Bombonnes achetées à déduire</b>	(joindre les tickets de caisse)	
<b>Propane</b>	nombre de bombonnes : x	-
<b>Butane</b>	nombre de bombonnes : x	-
	<b>Total à régler</b>	=

**Renvoyer dès votre retour ce document avec le relevé des compteurs et votre règlement à :**

Pierre Deransart (Gérant)  
 6, rue de la Citadelle, Bat B, Apt 89  
 94230 CACHAN, France  
 Tél: +33 (0)1 47 40 94 99  
[pierre@deransart.fr](mailto:pierre@deransart.fr)  
<http://www.deransart.fr>

Compte : 2178513T022  
 Banque Postale Bordeaux  
 Intitulé: "Suivre la Route"  
 IBAN: 2004 1010 0121 7851 3T02 238  
 BIC: PSSTFRPPBOR